

**Projet DSF NAMO**  
**Proposition d'objectifs socio-économiques \_V3\_29 mai 2018**

Cette proposition a été élaborée par l'équipe-projet DSF NAMO, puis amendée par :

- l'État, en séminaire puis en CAF (les 6 et 20 avril) ;
- la commission permanente (le 24 avril 2018) ;
- les rencontres avec les acteurs ;
- les contributions issues de la concertation préalable du public menée de janvier à mars 2018, retenues par le ministère.

Tous les usages et toutes les activités concernés par les objectifs socio-économiques stratégiques doivent être compatibles avec :

- les enjeux environnementaux ;
- les enjeux de la défense ;
- un principe de coexistence voire de synergie des activités et des usages existants et futurs.

Tous les objectifs socio-économiques intègrent la nécessité d'une adaptation aux effets du changement climatique.

**40 propositions d'objectifs socio-économiques sont répartis en 3 groupes, correspondant à 3<sup>1</sup> des 4 objectifs de long terme de la stratégie nationale de la mer et du littoral (SNML) :**

- **le développement d'une économie bleue durable** (10 thématiques regroupant 24 objectifs);
- **la transition écologique pour la mer et le littoral** (2 thématiques regroupant 9 objectifs) ;
- **le rayonnement de la France** (3 axes regroupant 5 objectifs).

---

<sup>1</sup> Le quatrième objectif de long terme de la SNML porte sur la reconquête du bon état écologique du milieu marin et la préservation d'un littoral attractif

## LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE BLEUE DURABLE EN FACADE NAMO

### Objectifs transversaux

<p><b>I_ SOUTENIR et PROMOUVOIR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DANS TOUS LES DOMAINES de l'ECONOMIE MARITIME NAMO</b></p>	<p><b>I_1) Soutenir la recherche et l'innovation au service notamment de l'industrie du futur mettant en réseau les acteurs avec les pôles de compétitivité et le réseau des universités et des établissements enseignement supérieur et de recherche sur l'ensemble des activités</b>  Indicateur :  Cible :  Valeur de référence 2018 :</p> <p><b>I_2) Accompagner les entreprises des filières de l'économie bleue ( nautique, pêche, aquaculture, plaisance, ...) notamment les PME, pour favoriser leur accès à la R&amp;D et à l'innovation</b>  Indicateur :  Cible :  Valeur de référence 2018 :</p> <p><b>I_3) Développer et partager la connaissance et le suivi de l'économie bleue de la façade NAMO</b>  Indicateur : disposer d'un tableau de bord de l'économie maritime en façade NAMO à co-construire avec l'ensemble des parties prenantes  Cible : avant 2021  Valeur de référence 2018 : 0</p>
<p><b>II_ DEVELOPPER UN VIVIER DE MAIN D'OEUVRE QUALIFIEE ET COMPETENTE AU SERVICE DE L'ECONOMIE BLEUE NAMO</b></p>	<p><b>II_1) Favoriser l'attractivité des métiers maritimes et notamment l'attractivité des métiers de la pêche pour assurer le renouvellement des équipages</b>  Indicateur n°1 :  Cible :  Valeur de référence 2018 :</p> <p><b>II_2) Adapter les formations aux besoins spécifiques des filières maritimes et notamment ceux des industries navales et nautiques</b>  Indicateur 3:  Cible :  Valeur de référence 2018 :</p> <p><b>II-3 ) Former aux métiers de marin et à l'émergence des nouveaux métiers à terre et en mer (transitions écologique, énergétique et numérique)</b>  Indicateur :  Cible :  Valeur de référence 2018 :</p>
<p><b>III_ PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT D'UNE ÉCONOMIE MARITIME CIRCULAIRE</b></p>	<p>Indicateur n°2 :  Cible :  Valeur de référence 2018 :</p>

## LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE BLEUE DURABLE EN FAÇADE NAMO

### Objectifs sectoriels

<p><b>IV_DEVELOPPER LES ENERGIES MARINES RENOUVELABLES</b></p>	<p><b>IV_1) Développer d'ici à 2030 au sein des zones de vocation, la production d'énergies marines renouvelables en application de la programmation pluriannuelle de l'énergie et en veillant à la mise en œuvre des techniques et des capacités de raccordement.</b>  Indicateur : augmentation de la surface dédiée aux EMR  Cible : 1 500 à 2 400 km<sup>2</sup>  Valeur de référence 2018 : 310 km<sup>2</sup> (NB, l'ensemble de la façade maritime a une superficie de 142 200 km<sup>2</sup>)</p> <p><b>IV_2) Promouvoir une filière industrielle et une recherche performantes et ancrées au sein des territoires régionaux, au service des projets locaux, nationaux et internationaux</b>  Indicateur : nombre d'emplois identifiés dans la filière industrielle et dans la recherche  Cible : + XX % par rapport à 2018  Valeur de référence 2018 :</p>
<p><b>V_ACCELERER LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE DES PORTS DE LA FAÇADE</b></p>	<p><b>V_1) Promouvoir la coordination des stratégies de tous les ports pour renforcer leur compétitivité, leur complémentarité ainsi que leur performance environnementale au sein de la façade et avec les façades voisines</b>  Indicateur : proportion des surfaces d'espaces naturels du GPM couverte par un plan de gestion  Cible : à définir  Valeur de référence 2018 = à compléter</p> <p><b>V_2) Accompagner l'ambition du Grand port maritime de Nantes St-Nazaire de devenir un port de référence de la transition énergétique et écologique</b>  Indicateur n°1 : Émissions de GES du GPMNSN  Cible : - 20 % par rapport à la valeur de référence d'ici à 20XX  Valeur de référence 2018 = à compléter</p> <p>Indicateur n°2 : proportion des surfaces d'espaces naturels du GPM couverte par un plan de gestion  Cible : à définir  Valeur de référence 2018 = à compléter</p>
<p><b>VI_ACCOMPAGNER ET VALORISER LES INDUSTRIES NAVALES ET NAUTIQUES DURABLES</b></p>	<p><b>VI_1) Conforter la première place de la façade NAMO dans le domaine des industries navales et nautiques, performantes environnementalement et énergétiquement</b>  Indicateur : part de la façade NAMO dans le chiffres d'affaires nationale des industries navales et nautiques  Cible : 1er rang  Valeur de référence 2018</p> <p><b>VI_2) Soutenir la filière de déconstruction des bateaux de plaisance hors d'usage (BPHU) (transport des bateaux vers les centres de déconstruction, recherche sur la valorisation des déchets)</b>  Indicateur : part de la façade NAMO dans le chiffres d'affaires de la filière de déconstruction des BPHU  Cible : 1er rang  Valeur de référence 2018 :</p>

## LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE BLEUE DURABLE EN FACADE NAMO

<p><b>VII_ENCOURAGER UN NAUTISME ET TOURISME DURABLES ET ACCESSIBLES A TOUS</b></p>	<p><b>VII_1) Favoriser l'accès à la pratique de sports nautiques dès le plus jeune âge</b>            Indicateur : proportion des licenciés de moins de 18 ans par rapport à la population totale de licenciés            Cible : à définir            Valeur de référence 2018 : à définir</p> <p><b>VII_2) Sensibiliser à la pratique d'un nautisme durable et encourager les initiatives en ce sens (labellisation d'équipements respectueux de l'environnement, outil de formation gratuit en ligne)</b>            Indicateur n°1: nombre d'équipement nautiques labellisés en NAMO (respectant l'environnement)            Cible : à définir            Valeur de référence 2018 : à définir            Indicateur n°2 : fréquentation par les plaisanciers NAMO du site de formation en ligne            Cible : à définir            Valeur de référence 2018 : à définir</p>
<p><b>VIII_ENCOURAGER DES PECHES ET DES AQUACULTURES DURABLES ET RESILIENTES</b></p>	<p><b>VIII_1) Accompagner une filière de pêche professionnelle durable et responsable performante techniquement, sécurisée et modernisée.</b>            Indicateur n°1 :            Cible :            Valeur de référence 2018 :</p> <p><b>VIII_2) Conforter et favoriser la diversité des métiers et des pratiques de pêche</b>            Indicateur n°2 :            Cible :            Valeur de référence 2018 :</p> <p><b>VIII_3) Accompagner et favoriser le renouvellement des générations d'entrepreneurs et de la flotte</b>            Indicateur n°3 :            Cible :            Valeur de référence 2018 :</p> <p><b>VIII_4) Assurer l'accès aux zones de pêche en particulier sur les secteurs de pêche « prioritaires » :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Secteurs d'importance halieutique majeure des gisements classés de coquillages (en mer et sur l'estran) ;</li> <li>• Zones de cohabitation historiques entre métiers de la pêche ;</li> <li>• Secteurs de fortes intensités d'activité de pêche et/ou secteurs à forte dépendance économique.</li> </ul> <p>Indicateur n°4 :            Cible :            Valeur de référence 2018 :</p>

## LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE BLEUE DURABLE EN FAÇADE NAMO

	<p><b>VIII_5) Mobiliser les pêcheurs de loisir pour contribuer à la préservation du milieu marin, à la durabilité des ressources et à la nécessité d'un accès partagé au littoral</b>  Indicateur n°5 : Nombre d'actions de sensibilisation à destination des pêcheurs de loisir  Cible : à définir (tendance à la hausse)  Valeur de référence 2018 : à définir</p> <p><b>VIII_6) Développer et pérenniser une aquaculture durable en réservant les espaces maritimes et terrestres, nécessaires à l'activité</b>  Indicateur n°6 : évolution de la production piscicole marine  Cibles : plus 40 % d'ici à 2020/ 25 ?  Valeur de référence 2018 :  Indicateur n° 2 : évolution de la production conchylicole  cible : maintien d'ici à 2020/25 ?  valeur de référence 2018 : (plan stratégique national de développement des aquacultures durables)</p>
<p><b>IX_SECURISER ET GERER DURABLEMENT L'APPROVISIONNEMENT EN GRANULATS MARINS</b></p>	<p><b>IX_1) Mettre en adéquation les volumes de granulats marins autorisés à l'extraction avec les besoins à moyen et long termes identifiés dans les schémas régionaux des carrières (SRC) breton et ligérien et dans le DOGGM en prenant en compte les délais d'instruction, la variabilité naturelle des gisements et l'acceptabilité locale des projets.</b>  Indicateur n°1 : volumes autorisés d'extraction marine de sables siliceux  Cible 2027 : 4,28 millions de tonnes par an  Cible 2031 : 3,98 millions de tonnes par an  Valeur de référence 2018 : 4,28 millions de tonnes</p> <p>Indicateur n°2 : volumes autorisés d'extraction marine de sables coquilliers  Cible2035 : 213 750 tonnes/an  Valeur de référence 2018 : 213 750 tonnes/an</p>
<p><b>X_ACCÉLÉRER LE DEVELOPPEMENT DES BIOTECHNOLOGIES MARINES</b></p>	<p><b>X-1 Mettre en réseau tous les acteurs de la façade NAMO et des façades voisines au service du développement de filières d'excellence des biotechnologies propres à la façade.</b>  Indicateur n°1 :  Cible :  Valeur de référence 2018 :</p> <p><b>X-2 Investir et soutenir l'innovation notamment pour les niveaux de maturité technologique intermédiaires (ceux positionnés entre la recherche académique, et la recherche industrielle et la mise sur le marché) en vue de la création d'une filière industrielle durable.</b>  Indicateur n°2 :  Cible :  Valeur de référence 2018 :</p>

## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR LA MER ET LE LITTORAL

<p><b>I_CONNAÎTRE, PRÉVENIR ET GÉRER, DE FAÇON INTÉGRÉE, LES RISQUES MARITIMES ET LITTORAUX</b></p>	<p><b>I_1) Adapter les politiques d'aménagement à la remontée du niveau marin pour assurer la sécurité des biens, des personnes et des activités économiques situées dans les zones basses et/ou soumises à l'érosion du trait de côte et au risque de submersion marine (en lien avec la stratégie nationale de gestion du trait de côte)</b>            Indicateur :            Cible :            Valeur de référence 2018 :</p>
	<p><b>I_2) Maintenir un haut niveau de sécurité et de sûreté maritimes dans le contexte d'un espace marin de plus en plus utilisé et partagé</b>            Indicateur :            Cible :            Valeur de référence 2018 :</p>
	<p><b>I_3) Améliorer la qualité sanitaire des eaux pour les produits de la mer et pour la baignade</b>            Indicateur :            Cible :            Valeur de référence 2018 :</p>
	<p><b>I_4) Prévenir et gérer les risques sanitaires liés aux échouages de certaines macro-algues et déchets</b>            Indicateur n°2 :            Cible :            Valeur de référence 2018 :</p>
	<p><b>I_5) Développer l'acculturation aux phénomènes d'évolution du trait de côte et aux risques littoraux</b>            Indicateur n°2 :            Cible :            Valeur de référence 2018 :</p>
<p><b>II_PROMOUVOIR DES TERRITOIRES MARITIMES, INSULAIRES ET LITTORAUX RÉSILIENTS ET ÉQUILIBRÉS</b></p>	<p><b>II_1) Favoriser l'accès à la mer, au littoral et au rétro-littoral pour les activités structurantes de l'économie bleue (pêches, aquacultures, industries navales et portuaires, activités nautiques)</b></p> <p>Indicateur n°1 : nombre des accès disponibles à la mer pour les activités de l'économie bleue            Cible :            Valeur de référence :</p> <p>Indicateur n°2 : surfaces identifiées dans les PLU des communes littorales pour le développement des activités de l'économie bleue            Cible :            Valeur de référence :</p> <p>Indicateur n°3 : proportion des surfaces rétro-littorales (au-dessus de l'estran) dédiées à des activités de l'économie bleue par rapport aux surfaces occupées par les autres activités économiques            Cible :            Valeur de référence :</p>

## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR LA MER ET LE LITTORAL

**II\_2) Reconquérir une mixité sociale et générationnelle sur les îles et le littoral de la façade NAMO**

Indicateur :

Cible :

Valeur de référence 2018 :

**II\_3) Conforter la place des îles du Ponant comme territoires pilotes dotés d'un droit à l'expérimentation pour la transition énergétique et écologique dans un cadre à définir par l'État**

Indicateur :

Cible :

Valeur de référence 2018 :

*A supprimer ?*

**II\_4) Coordonner les politiques s'appliquant sur les territoires maritimes et littoraux pour éviter les situations de blocage (cas par cas)**

Indicateur :

Cible :

Valeur de référence 2018 :

**II\_5) Évaluer les effets des politiques terrestres sur les territoires maritimes avant leur mise en œuvre (portée nationale?)**

Indicateur :

Cible :

Valeur de référence 2018 :

## LE RAYONNEMENT DE LA FRANCE

<b>I _FAIRE COMPRENDRE ET AIMER LA MER</b>	<b>I_1 ) Responsabiliser l'ensemble de la société aux problématiques de la mer et du littoral</b> Indicateur : nombre de classes de mer , d'aires marines éducatives, ... ? Cible : Valeur de référence 2018 :
	<b>I_3) Favoriser l'émergence d'une communauté maritime à l'échelle des territoires de la façade NAMO</b> Indicateur : nombre de personnes impliquées dans des instances de gouvernance maritime (CMF, CRML, ARML, CN, ...) Cible : Valeur de référence 2018 :
<b>II _EXPLORER LA MER</b>	<b>II_1) Améliorer la connaissance des milieux marins sur l'ensemble de la façade NAMO (de la plaine abyssale à l'estran) et la connaissance des impacts des activités humaines et des effets potentiels du changement climatique sur le milieu marin, sur le littoral et sur le rétro-littoral</b>  Indicateur : mise en place d'un programme d'acquisition de connaissance de la façade NAMO Cible : Valeur de référence 2018 :
	<b>II-3) Soutenir la participation des acteurs NAMO dans les réseaux scientifiques et techniques européens et internationaux liés à la mer et au littoral</b> Indicateur : Cible : Valeur de référence 2018 :
<b>III_ EXPORTER NOS SAVOIR-FAIRE MARITIMES</b>	<b>III_1) Promouvoir les entreprises françaises , fleurons de l'économie maritime (dont navales et nautiques) et leur savoir-faire à l'international (un secteur qui exporte 75% de sa production)</b>  Indicateur : chiffre d'affaires à l'exportation Cible : Valeur de référence 2018 :